

ce, parfois 24 h/24 quelque soit la marée, en fonction de la configuration des bancs de sables.

Malheureusement tous ces gens qui ont des troubles ORL ou digestifs ne consultant pas systématiquement leur médecin mais les soucis sont fréquents.

A long terme les usagers de la mer se passeront le mot sur ces soucis de la qualité de l'eau et cela engendrera les locaux et des touristes avec toutes les conséquences économiques que cela produira.

* La configuration actuelle a certes (sic) permis une chose : l'ensablement de la plage de la Corniche mais au détriment de la plage Sud. Sachant que le dossier traite du respect du trait de côte, justement on peut aisément constater le recul de la plage Sud par rapport à la plage Nord.

Je pense que nous sommes la seule commune où lorsque les plaisanciers sortent en mer, ils doivent appeler le poste de secours Sud pour que les sauveteurs viennent faire sortir les baigneurs et autres usagers de la mer, le temps de leur passage (c'était le cas tout l'été 2019).

* Un risque sécuritaire pour les plaisanciers même hors saison touristique, ils doivent s'engager parallèlement à la plage (souvent) ce qui est risqué. La sortie de MIMIZAN a toujours été périlleuse mais de nos jours c'est pire à cause du musoir qui oriente les eaux du courant vers le Sud.

En pleine saison le risque est accru avec la présence de baigneurs et autres pratiquants d'activité nautique. Parfois, les bateaux viennent jusqu'au poste de secours, mais ils n'ont pas le choix.

* La configuration actuelle (embouchure + berges jusqu'aux arènes) a complètement siphonné (sic) la plage historique du courant (autrefois proche du pont) et de nos jours il faut ensabler constamment la plage artificielle plus en amont, et cela provoque un ensablement majeur du courant et de conséquences sur la faune et la flore qui a grandement disparu dans le courant (piquets sans vie).

* La configuration n'empêche pas le phénomène de mascaret, pour preuve la maison de littéralement traversée par une « vague » lors d'une tempête, certes elle atténue le phénomène.

Je sais que la CCM (Note du Commissaire Enquêteur = Communauté de communes de MIMIZAN) a promis aux plaisanciers de retirer du sable à l'embouchure quand cela serait nécessaire, mais cette promesse ne pourra jamais être tenue pour des raisons financières et techniques. Pour exemple le dragage de BAYONNE c'est 3 millions d'euros par an !

Niveau technique les bulldozers ne pourront pas toujours réaliser ces travaux en raison des heures de marées et des coefficients nécessaires à l'élaboration de ce travail.

* J'ajoute que le trait de côte non content d'être impacté par cette configuration de digues se trouve largement impacté par le nettoyage mécanique des plages organisé par le Département ce que je combats depuis des années.